

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA CORE

Référence Unique de Mandat (RUM)	MP-MB-SELASPHARMACIEDUCA-20230912
Type de paiement	RECURRENT

En signant ce formulaire de mandat de prélèvement, nous SELAS PHARMACIE DU CAP MARTIN autorisons **OHM ENERGIE** à envoyer des instructions à notre banque pour débiter notre compte, et notre banque à débiter notre compte conformément aux instructions du contrat de fourniture entre le débiteur créancier et le créancier signé le 12/09/2023.

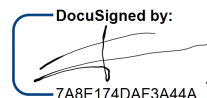
Informations sur le créancier :

Créancier :	OHM ENERGIE
N° d'Identifiant Créancier SEPA (ICS) :	FR71ZZZ8541D4
Adresse du créancier :	10 RUE DE PENTHIEVRE
Code postal :	75008
Ville :	PARIS
Pays :	FRANCE

Informations sur le débiteur :

Raison sociale débiteur :	SELAS PHARMACIE DU CAP MARTIN
Adresse du débiteur :	228 AV ARISTIDE BRIAND
Code postal :	6190
Ville :	ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN
Pays :	FRANCE
Nom de la banque du débiteur :	LCL Monaco
Code BIC ou SWIFT de la banque :	CRCLYMCM1
IBAN du débiteur :	MC18 3000 2032 6000 0007 1266 L14

Signature du mandat de prélèvement :

Signataire	Lieu et date du jour	Signature du débiteur et tampon de la société
Nom : COLOMBANI Prénom : Cyril Titre : PRESIDENT	A : RCM Le : mardi 12 septembre 2023	 7A8E174DAF3A44A...

Ce mandat est dédié aux prélèvements SEPA. Le débiteur peut se faire rembourser par sa banque un montant prélevé sur un compte bancaire, selon les délais suivants :

- Jusqu'à 8 semaines à partir de la date de débit, pour un prélèvement autorisé,
- Jusqu'à 13 mois, en cas de prélèvement non autorisé.